

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 14 JUIN 2022
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Convocation du Conseil Communautaire : 7 juin 2022

Affichage du compte-rendu sommaire : 21 juin 2022

Les organes délibérants des Communautés de Communes sont soumis aux dispositions relatives au fonctionnement des conseils municipaux, en tant qu'elles ne sont pas contraires à des dispositions propres à ces établissements, en application de l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article renvoie notamment à l'article L. 2121-25 du même code qu'il convient de transposer en ce qui concerne l'affichage du compte rendu sommaire des séances des Conseils Communautaires, à défaut de disposition spécifique contraire. Ainsi, le compte rendu sommaire des séances de l'organe délibérant, comme pour le conseil municipal, doit être affiché dans les huit jours suivants au siège de la Communauté de Communes et mis en ligne sur son site internet.

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures, à la Maison de l'Île à Auvers-sur-Oise, 78 rue Marcel MARTIN, le Conseil Communautaire s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle MÉZIÈRES, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le sept juin 2022.

Titulaires présent(e)s :

Alain PASQUET, Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Michel RAYROLE, Cécile HÉBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, Dorothea OBERTI, Éric COLIN, Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL, Sylvie AMBLAS (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Marie-Agnès PITOIS (Ennery), Brahim MOHA (Épiais-Rhus), Stéphan LAZAROFF (Frouville), Olivier DESLANDES (Génicourt), Éric COUPPÉ (Hédouville), Alain DEVILLEBICHOT (Labbeville), Marion WALTER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Anne SAGLIER (Valmondois)

Procurations :

Gérard LEROUX (pouvoir donné à Marie-Agnès PITOIS), Éric BAERT (pouvoir donné à Matthieu LAURENT), Chantal DESHONS (pouvoir donné à Christophe BUATOIS).

Absent excusé :

Henri JALLET (Menouville).

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Brahim MOHA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

Assistait

Audrey DELIÈGE Directrice Générale des Services

Le quorum étant atteint, Madame La Présidente, déclare la séance ouverte à 20h03.

Arrivée de M. Lazaroff à 20h13 et a pris part au vote à partir du point n°1.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 12 avril 2022

Décisions de la Présidente

Point n°1 – Approbation du compte de gestion 2021 : Budget principal

Point n°2 – Approbation du compte administratif 2021 : Budget principal

Point n°3 – Affectation des résultats définitifs de 2021 : Budget principal

Point n°4 – Approbation du compte de gestion 2021 : Budget annexe Z.A.E.

Point n°5 – Approbation du compte administratif 2021 : Budget annexe Z.A.E.

Point n°6 – Affectation des résultats définitifs de 2021 : Budget annexe Z.A.E.

Point n°7 – Approbation du compte de gestion 2021 : Budget annexe Office du Tourisme

Point n°8 – Approbation du compte administratif 2021 : Budget annexe Office du Tourisme

Point n°9 – Affectation des résultats provisoires de 2021 : Budget annexe Office du Tourisme

Point n°10 – Répartition dérogatoire du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales au titre de 2022 – Délibération d'intention

Point n°11 – Protection fonctionnelle de Mme La Présidente

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 12 avril 2022

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'APPROUVER le compte rendu du Conseil Communautaire du 12 avril 2022.

Décision de la Présidente depuis le 1^{er} mai 2022

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

DE PRENDRE ACTE du tableau ci-après retraçant la décision prise par La Présidente depuis le 1er mai 2022 :

N°	Objet
2022-05	Attribution du marché de travaux de voiries sur les voies communautaires et les voies communales des communes de la CCSI

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Désignation des représentants de la CCSI à la Commission d'Appel d'Offres de la Semavo pour l'attribution des marchés concernant la ZAE des Portes du Vexin à Ennery

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'ACCEPTER cet ajout à l'ordre du jour.

Point ajouté – Désignation des représentants de la CCSI à la Commission d'Appel d'Offres de la Semavo pour l'attribution des marchés concernant la ZAE des Portes du Vexin à Ennery

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

DE DÉSIGNER les représentants de la CCSI à la Commission d'Appel d'Offres de la Semavo pour l'attribution des marchés concernant l'aménagement de la ZAC des Portes du Vexin à Ennery, à savoir :

- Titulaires : M. Buatois, M. Couppé ;
- Suppléants : M. Devillebichot, M. Lazaroff.

1 - Approbation du compte de gestion de 2021 : budget principal

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'APPROUVER le compte de gestion de l'année 2021 du budget principal.

2 – Approbation du compte administratif de 2021 : budget principal

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'ARRÊTER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Résultats de l'exercice 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

(A) Résultat d'exécution 2021	671 207,71 €
(B) Report de l'exercice 2020	1 096 577,73 €
(C) Résultat à affecter = (A) + (B)	1 767 785,44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

(D) Résultat d'exécution 2021	- 283 940,99 €
(E) Report de l'exercice 2020	- 379 696,52 €
(F) Résultat à affecter = (D) + (E)	- 663 637,51 €
(G) Restes à réaliser 2021	- 45 155,00 €
(H) Besoin de financement de la section d'investissement = (F)	- 663 637,51 €

RÉSULTAT NET DE CLÔTURE = (C) + (F)	1 104 147,93 €
-------------------------------------	----------------

RÉSULTAT CUMULÉ = (C) + (F) + (G)	1 058 992,93 €
-----------------------------------	----------------

D'APPROUVER le compte administratif de l'année 2021 du budget principal.

3 – L'affectation des résultats définitifs de 2021 du budget principal

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'AFFECTER au budget primitif 2022 du budget principal les résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- ☞ R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 1.067.785,44 €
- ☞ En recettes d'investissement au compte 1068
- Dotations fonds divers, réserves pour : 700.000,00 €

4 – Approbation du compte de gestion de 2021 : budget annexe Z.A.E.

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'APPROUVER le compte de gestion de l'année 2021 du budget annexe Zone d'Activités Economiques.

5 – Approbation du compte administratif de 2021 : budget annexe Z.A.E.

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'ARRÊTER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Résultats de l'exercice 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

(A) Résultat d'exécution 2021	3 584,41 €
(B) Report de l'exercice 2020	36 451,84 €
(C) Résultat à affecter = (A) + (B)	40 036,25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

(D) Résultat d'exécution 2021	- 79 025,46 €
(E) Report de l'exercice 2020	418 860,32 €
(F) Résultat à affecter = (D) + (E)	339 834,86 €
(G) Restes à réaliser 2021	1 911 415,00 €

RÉSULTAT NET DE CLÔTURE = (C) + (F)	379 871,11 €
-------------------------------------	---------------------

RÉSULTAT CUMULÉ = (C) + (F) + (G)	2 291 286,11 €
-----------------------------------	-----------------------

D'APPROUVER le compte administratif de l'année 2021 du budget annexe Z.A.E.

6 – L'affectation des résultats définitifs de 2021 du budget annexe Z.A.E.

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'AFFECTER au budget primitif 2022 du budget annexe Z.A.E. les résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- ☞ R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 40.036,25 €
- ☞ En recettes d'investissement au compte 1068
- Dotations fonds divers, réserves pour : - €

7 – Approbation du compte de gestion de 2021 : budget annexe Office du Tourisme

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'APPROUVER le compte de gestion de l'année 2021 du budget annexe de l'Office du Tourisme.

8– Approbation du compte administratif de 2021 : budget annexe Office du Tourisme

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'ARRÊTER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous,

D'APPROUVER le compte administratif de l'année 2021 du budget annexe Office du Tourisme.

Résultats de l'exercice 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

(A) Résultat d'exécution 2021	45 649,74 €
(B) Report de l'exercice 2020	1 229,06 €
(C) Résultat à affecter = (A) + (B)	46 878,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

(D) Résultat d'exécution 2021	2 291,62 €
(E) Report de l'exercice 2020	3 472,68 €
(F) Résultat à affecter = (D) + (E)	5 764,30 €
(G) Restes à réaliser 2021	0,00 €

RÉSULTAT NET DE CLÔTURE = (C) + (F)	52 643,10 €
-------------------------------------	-------------

RÉSULTAT CUMULÉ = (C) + (F) + (G)	52 643,10 €
-----------------------------------	-------------

9 – L'affectation des résultats définitifs de 2021 du budget annexe Office du Tourisme

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'AFFECTER au budget primitif 2022 du budget annexe Office du Tourisme les résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- ☞ R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 46 878,80 €
- ☞ En recettes d'investissement au compte 1068
- Dotations fonds divers, réserves pour : 0,00 €

10 – Répartition dérogatoire du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales au titre de 2022 – Délibération d'intention

Rapporteur : Éric Couppé

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'OPTER en 2022 pour une répartition libre du Fonds de Péréquation Intercommunales et Communales,

DE PRENDRE en charge la totalité du prélèvement au titre du FPIC pour l'année 2022 par la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (part EPCI et parts communales),

DE DIRE que la présente délibération d'intention sera confirmée, le cas échéant, par une seconde délibération à adopter dans les deux mois suivant la notification du FPIC 2022 par le représentant de l'Etat dans le département, et confirmant cette répartition dérogatoire libre,

D'AUTORISER la Présidente à prendre toute disposition nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

11 – Protection fonctionnelle de Mme Isabelle Mézières Présidente de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes

Rapporteur : Christophe Buatois

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MAJORITÉ

(25 pour, 3 contre : Mme Pitois, M. Laurent, M. Leroux)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE

D'ACCORDER la protection fonctionnelle à Madame Isabelle Mézières, Présidente de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes, dans le cadre de la plainte pour harcèlement morale de Mme SONCK envers Mme Isabelle Mézières déposée fin 2021.

D'AUTORISER le financement par le budget principal de l'ensemble des frais d'avocats, d'huissiers de justice, ainsi que des consignations à déposer et frais de déplacement devant être engagés pour permettre les actions nécessaires à sa défense.

DE DONNER tous pouvoirs à la Présidente ou son représentant afin de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

D'INSCRIRE le montant des dépenses en résultant au budget des exercices en cause.

La Présidente ne participe pas au vote et sort de la salle le temps de cette délibération.

Mme La Présidente lève la séance à 21h.

Compte-rendu sommaire à disposition dans l'attente du procès-verbal complet qui sera mis en ligne après approbation des conseillers communautaires lors d'une prochaine séance.

À Auvers-sur-Oise, le 20 juin 2022.


Isabelle MÉZIERES
Présidente de la C.C.S.I.



Les annexes des délibérations sont consultables aux jours et heures d'ouverture de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.